

Président : Monsieur Jean Paul KERIHUEL
7 Allée Mme de La Fayette
29290 - SAINT RENAN

DEMANDE D'AUTORISATION A L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE

Tout groupement, Association, Club ou délégation de race doit solliciter une demande d'autorisation pour l'organisation de concours et, ou de NHAT auprès de l'Association Canine Territoriale et de la Commission Nationale Chiens de Troupeaux.

Rappel: Le règlement intérieur de la S.C.C. prévoit dans son article 17 relatif aux zones d'influence des Associations Canines Territoriales : « ART. 17. -- ZONES D'INFLUENCE

Les Associations Canines Territoriales administrent librement, et en pleine indépendance, la zone d'influence qui leur a été reconnue par la S.C.C.

Elles ont le monopole et l'entière responsabilité de l'organisation des manifestations de toute nature à l'intérieur de leur zone d'action, et sont seules juges de l'opportunité des Expositions spéciales ou des Epreuves de Travail projetées par les Clubs spéciaux de cette zone.

Aucune manifestation, même organisée par un groupement affilié, ne peut donc être donnée en un point quelconque d'une zone attribuée à une Territoriale, si ce n'est avec l'autorisation expresse, formelle et préalable de celle-ci qui peut, par ailleurs imposer toutes les conditions ou exiger toutes les garanties qu'elle jugera utiles, dans le cadre, bien entendu des règlements de la SCC »

✂

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

à

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE.....

d'un

NHAT Natural Herding Aptitude Test (CANT Certificat d'Aptitude Naturelle Troupeaux)*

Le (date prévue de la manifestation) à (lieu prévu).....

Raison sociale de la structure Organisatrice (Demandeur):

.....

Nom et adresse du Responsable Organisateur :

NOM..... Prénom..... Téléphone.....

Mail..... N°, rue ou lieu-dit.....

Code Postal.....Commune.....

Fait le : à :

Signature de l'Organisateur :

L'ACT peut donner son accord sur papier libre ou ci-après :

NOM et titre de la personne de l'ACT chargée de la réponse :

Date

Signature et cachet